

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6421**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle ACTIVITES JURIDIQUES spécialité Droit de l'immobilier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen	Président de l'université de Rouen, Recteur de l'académie, Université de Rouen

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

- Agents immobiliers et collaborateurs
- gestionnaires de copropriétés et de patrimoines immobiliers
- responsables des financements au sein des banques et des promoteurs
- collaborateurs des professionnels de l'immobilier

Compétences ou capacités attestées :

- Connaissances des notions fondamentales de droit applicables à l'immobilier
- techniques contractuelles, rédactionnelles
- méthodes de négociation et de commercialisation
- maîtrise de N.T.I.C.
- maîtrise de l'anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité : collaborateurs des professionnels de l'immobilier.

Agent immobilier

Administrateur de bien

Juriste d'assurance

Conseiller financier

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1504 : Transaction immobilière

C1501 : Gérance immobilière

K1903 : Défense et conseil juridique

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle étant ouverte à des candidats provenant de filières différentes, des parcours différenciés sont organisés. La commission de recrutement et d'évaluation définit un parcours adapté à chaque candidat. Elle peut lui proposer de suivre certains enseignements ou encore le dispenser de certains autres, si elle juge qu'ils ont été acquis. Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 3 ans.

Conditions d'accès : DUT Carrières Juridiques, DUT Techniques de commercialisation, Licence de droit 2ème année, Licence AES 2ème année, BTS immobilier, Autres cas sur dossier.

Volumes horaires :

organisation des études : cours magistraux 240h, travaux dirigés 200h, formation initiale, formation continue

volume du projet tutoré : 150 heures

durée du stage : pour les étudiants suivant la formation initiale classique : stage de 16 semaines

Semestre 1

UE1 Connaissances du secteur immobilier : propriété foncière ; droit public immobilier, professions de l'immobilier - 60 CM + 30TD - 9 OU 13 CE si l'étudiant a choisi un projet tuteuré dans cette unité

UE2 Construction : cadres juridiques de la construction ; réalisation de la construction ; responsabilité des constructeurs et assurances - 60 CM + 30TD - 9 OU 13 CE si l'étudiant a choisi un projet tuteuré dans cette unité

UE3 Techniques professionnelles : techniques contactuelle, rédactionnelle et comptable ; méthodes de négociation et commercialisation - 40TD - 8 CE

UE4 Projet tuteuré : - 4 CE

Semestre 2

UE1 Vente : mandat, promesses et avant-contrats ; contrats de vente ; droit bancaire et financier - 60 CM + 30TD - 9 CE

UE2 Gestion de l'Immeuble : copropriété et SCI de gestion patrimoniale ; droit des baux ; fiscalité immobilier - 60 CM + 30TD - 9 OU 13 CE

UE3 Communication : informatique et N.T.I.C. ; anglais - 40TD - 2 CE

UE4 Rapport de stage : - 10 CE

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation	X		Équipe pédagogique
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : le titulaire de la licence professionnelle peut-être admis en master sous réserve de l'avis de la commission d'évaluation.	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24 novembre 1999.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 janvier 2006 relatif aux habilitations de l'Université de Rouen à délivrer des diplômes nationaux. A compter de l'année 2005-2006, l'établissement est habilité à délivrer la LP Droit de l'immobilier.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 - référence à la loi de modernisation sociale n° 2002-72 du 17 janvier 2002.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-rouen.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-rouen.fr/> <http://www.univ-rouen.fr/iutrouen>

Lieu(x) de certification :

Université de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire des Sciences du Tertiaire - IUT de Rouen

Historique de la certification :